MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Semaine du 23 au 27 novembre 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

Faits marquants de la semaine :

- **Régional** : la COSUMAF signe un protocole d'accord sur la collaboration transfrontalière avec la DFSA.
- **Cameroun** : la Banque mondiale dresse son bilan de l'économie camerounaise dans son rapport-pays.
- **Congo** : sept ministères pilotes sélectionnés pour tester de nouveaux dispositifs de contrôle des dépenses publiques.
- **Gabon** : Fitch maintient la note souveraine à « CCC- », décision contestée par l'État.
- **Guinée équatoriale** : le gouvernement inscrit la diversification économique comme priorité nationale.
- **Tchad** : l'Assemblée nationale adopte le PFLI 2027, dégageant un excédent de 256,5 Mds FCFA.
- **RDC** : protocole d'accord avec la Zambie pour développer les infrastructures électriques transfrontalières.
- **São Tomé-et-Príncipe** : nouvelles nominations à la tête de l'Économie et des Finances.

Régional

Coopération : la COSUMAF signe un protocole d'accord sur la collaboration transfrontalière avec la DFSA

Le 24 novembre, la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) a signé un protocole d'accord avec la Dubai Financial Services Authority (DFSA), l'autorité chargée de la régulation des activités bancaires, des services financiers et des marchés du Centre financier international de Dubaï. Prévue pour mutualiser les connaissances et les compétences des deux institutions, cette collaboration transfrontalière renforcera le suivi des opérations financières et favorisera l'interconnexion entre les marchés des capitaux d'Afrique centrale et du Moyen-Orient. Cette alliance prolonge la stratégie d'ouverture institutionnelle menée par la COSUMAF en 2026. L'autorité avait déjà conclu un accord régional avec la COBAC et les Agences nationales d'investigation financière de la CEMAC contre les flux financiers illicites en mars, puis une convention dédiée à l'éducation financière avec la Banque de France en mai.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

3,7 %

La croissance attendue par la Banque mondiale pour le Cameroun sur la période 2026-28

Cameroun

Conjoncture : la Banque mondiale dresse son bilan de l'économie camerounaise dans son rapport-pays

Dans son rapport sur la situation économique publié le 19 novembre, la Banque mondiale estime la croissance camerounaise à 3,4 % en 2025 et la prévoit autour de 3,7 % sur la période 2026-2028. Cette dynamique reposerait sur l'amélioration de l'offre d'électricité ainsi que sur un regain d'activité dans l'industrie manufacturière, les services et l'investissement privé. Selon la Banque, ce rythme demeurerait toutefois insuffisant pour réduire durablement la pauvreté et créer assez d'emplois de qualité. De plus, des contraintes de financement croissantes pèsent sur les ressources dédiées aux infrastructures, à l'éducation, à la santé et à la protection sociale, le service de la dette devant absorber 43,5 % des recettes publiques en 2026.

Pour y remédier, l'institution recommande un cadre budgétaire crédible, une gestion optimisée de la dette et une exécution plus efficace des investissements publics. Elle souligne enfin le coût de l'inscription du Cameroun sur la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) pour l'économie réelle. Cette dégradation de l'image financière du pays génère une prime de risque supplémentaire de 200 points de base sur le financement du commerce des PME, qui subissent déjà des écarts de taux atteignant jusqu'à 1 200 points de base sur les marchés.

Énergie : face aux délestages, le gouvernement ouvre la réflexion sur le nucléaire civil

Le Conseil de Cabinet du 25 novembre, présidé par le Premier ministre Joseph Dion Ngute, a été consacré au nucléaire civil. Le ministre de l'Eau et de l'Énergie (MINEE) a défendu la diversification d'un mix dépendant à 66 % de l'hydroélectricité (31 % thermique, 3 % solaire), qui perd jusqu'au tiers de ses capacités en étiage. Le ministre a ainsi évoqué des petits réacteurs modulaires (SMR) de 10 à 300 MW, constructibles en quatre ans mais de maturité à confirmer, contre quinze ans pour une centrale classique. Le MINEE et la ministre de la Recherche scientifique ont trois mois pour soumettre, après consultation de l'AIEA, un chronogramme chiffré préalable à une étude de faisabilité. L'option reste embryonnaire, absente de la stratégie énergétique nationale, sans site, combustible ni coûts identifiés. L'annonce intervient dans un contexte critique, la Société camerounaise d'électricité (Socadel) ayant annoncé le 20 novembre des rationnements dans les sept régions du Réseau interconnecté Sud, invoquant un remplissage des réservoirs de 68 % (contre 74 % en 2025) et une demande en hausse d'environ 7 %. L'entreprise publique a également notifié l'arrêt temporaire des centrales de Kribi et de Dibamba (près de 304 MW, représentant plus de 20 % de la production du réseau), dont l'État négocie le rachat des 56 % de Globeleq.

Mines : retrait des prévisions de production et de rentabilité du projet d'exploitation de la bauxite de Minim-Martap

En raison des retards accumulés à la suite de difficultés financières et opérationnelles, la compagnie minière australienne Canyon Resources a annoncé, le 26 novembre, le retrait des résultats de l'étude de faisabilité définitive du projet d'exploitation de la bauxite de Minim-Martap. La décision entraîne l'abandon des estimations de réserves minières et des prévisions de production et de rentabilité précédemment publiées. En parallèle, Canyon Resources a annoncé une augmentation de capital pouvant atteindre environ 46 M USD (27,7 Mds FCFA). Ces fonds devraient pallier les tensions de trésorerie actuelles afin de financer les dernières activités de développement de son projet de bauxite. Sa réalisation demeure toutefois incertaine : elle dépendra de la participation des actionnaires, dont les souscriptions doivent se dérouler du 4 au 16 décembre prochain. L'offre n'étant pas garantie par un établissement financier, la société n'a aucune assurance de réunir le montant recherché. Cette situation intervient quelques mois après l'échec de l'offre de rachat lancée par A2MP Investments, son principal actionnaire, qui souhaitait acquérir la totalité des parts de Canyon Resources.

Investissements : la Banque mondiale accorde un financement additionnel de 60 M USD pour le projet Viva-Bénoué

À l'occasion des 11e et 12e sessions du comité de pilotage du projet Viva-Bénoué tenues le 24 novembre à Yaoundé, la Banque mondiale a annoncé un financement additionnel de 60 M USD. Initialement prévu pour s'achever en 2027, le projet est prolongé au 30 juin 2029, son taux d'exécution physique s'établissant à 64,4 % au 31 octobre 2026. Ce financement additionnel devrait notamment permettre de finaliser les aménagements hydro-agricoles non réalisés et de renforcer la sécurité du barrage de Lagdo. Le projet bénéficie d'un financement initial de la Banque mondiale et de l'État camerounais et vise à sécuriser et à améliorer la gestion des ressources en eau dans la vallée de la Bénoué, notamment à travers l'exploitation des infrastructures hydrauliques. Le programme prévoit la construction et la réhabilitation d'infrastructures d'irrigation et de drainage, la mise en place d'un système d'alerte précoce contre les inondations ainsi qu'une assistance technique destinée aux institutions concernées. Il comporte également un volet de soutien à la production agricole et à l'agro-industrie, comprenant le nivellement et la préparation des terres, la riziculture mécanisée, l'accès aux intrants et l'accompagnement des petites et moyennes entreprises.

Congo

Finances : sept ministères pilotes sélectionnés pour tester de nouveaux dispositifs de contrôle des dépenses publiques

Le cabinet français YMAGO Conseil a été mandaté par le ministère des Finances de la République du Congo pour élaborer une feuille de route relative à la mise en place de nouveaux outils de contrôle interne budgétaire et de contrôle de gestion au sein des administrations congolaises. Sept ministères pilotes ont été sélectionnés pour tester ces nouveaux dispositifs, sous la coordination de la Direction générale du budget. Cette mission vise à renforcer le pilotage de la dépense publique et à améliorer les dispositifs de contrôle au sein des ministères. Elle s'inscrit dans le cadre du Programme d'Accélération de la Gouvernance Institutionnelle et des Réformes (PAGIR), financé par la Banque mondiale. quatre livrables sont attendus au cours du premier trimestre 2027 : un diagnostic des pratiques existantes, un cadre méthodologique commun ainsi que deux feuilles de route pour la mise en œuvre de la réforme.

Finances : 107 Mds FCFA de recettes publiques collectées par la nouvelle plateforme de paiement

La nouvelle plateforme de paiement « Fouta » a permis d'encaisser 107 Mds FCFA en cinq mois et demi, depuis son lancement le 1er juin 2026. Selon le ministre des Finances Christian Yoka, 94 Mds FCFA, soit 88 % du total, proviennent des impôts, via E-Tax, le système de télédéclaration et de télépaiement des impôts et taxes intérieures. Les 13 Mds FCFA restants ont été perçus par Sydonia, le logiciel utilisé par l'administration des douanes pour gérer le dédouanement des marchandises et percevoir les taxes. Pour les encaissements, Fouta peut compter sur l'apport de sept banques (BCI, BGFIBank, BPC, BOA, Ecobank, BSCA, BCH). La Mucodec et UBA devraient les rejoindre au cours des prochaines semaines. Fouta remplace l'ancien système de paiement des recettes publiques, E-pay.

Gabon

Notation : Fitch maintient la note souveraine à « CCC- », décision contestée par l'État

L'agence de notation Fitch Ratings a maintenu, le 20 novembre 2026, la note souveraine du Gabon à « CCC- » en devises étrangères et « CC » en monnaie locale, confirmant les inquiétudes persistantes sur la situation financière du pays. Malgré cette appréciation prudente, l'agence anticipe une amélioration progressive des finances publiques, avec un déficit budgétaire attendu à 8,3 % du PIB en 2026, contre 12,4 % en 2025, puis à 5,2 % en 2027. Cette trajectoire traduirait les efforts de consolidation budgétaire engagés par les autorités. Fitch prévoit également une croissance économique de 3,2 % en 2026 et de 3,4 % par an jusqu'en 2028, soutenue notamment par les investissements publics et la progression de la production minière. Toutefois, les besoins importants de financement de l'État, la hausse de l'endettement et la dépendance aux recettes pétrolières continuent de peser sur la signature souveraine du Gabon. Le gouvernement gabonais conteste le maintien de sa note souveraine. Dans un communiqué du 20 novembre 2026, le ministère de l'Économie et des Finances estime que l'agence n'a pas suffisamment intégré les derniers ajustements du budget 2027. Le déficit prévisionnel a notamment été ramené de 909 à 672,3 Mds FCFA, soit 4,8 % du PIB contre 6,5 % initialement, tandis que le solde primaire passerait d'un déficit de 241,7 Mds FCFA à un excédent de 34,2 Mds FCFA. Libreville conteste également les données sur les instances de paiement, dont l'encours reconnu dans le cadre des échanges avec le FMI serait passé de 1 023 à 173 Mds FCFA. Les autorités défendent ainsi une trajectoire budgétaire plus favorable et demandent une réévaluation de leur risque souverain.

Énergie : le gouvernement envisage la suppression des subventions aux carburants dès janvier 2027

Le gouvernement gabonais envisage de supprimer les subventions aux prix des carburants à compter du 1er janvier 2027, dans le cadre de ses efforts de rationalisation des dépenses publiques. Estimé à 35 Mds FCFA par mois, soit environ 420 Mds FCFA par an, ce mécanisme représente une charge importante pour le budget de l'État. La réforme a été présentée au président de la République, Brice Clotaire Oligui Nguema, par le vice-président du gouvernement, Herman Immongault. Si cette mesure peut permettre de dégager des marges budgétaires, elle fait craindre des répercussions sur le pouvoir d'achat des ménages, notamment à travers une hausse potentielle des coûts de transport et des prix des produits de première nécessité. Pour atténuer ces effets, l'Exécutif prévoit notamment l'application de tarifs réduits par la Compagnie nationale des transports et la mise en place d'un dispositif de soutien au transport des produits essentiels. L'enjeu sera désormais de concilier réduction des dépenses publiques et préservation du pouvoir

d'achat, dans un contexte marqué par de fortes contraintes budgétaires et sociales.

Investissements : 113,5 Mds FCFA pour la modernisation du Transgabonais et cinq nouveaux fonds stratégiques

Le gouvernement gabonais entend renforcer les mécanismes de financement des secteurs prioritaires de l'économie nationale. Le 25 novembre 2026, le ministre de l'Économie et des Finances, Thierry Minko, a défendu devant les députés six projets de loi, dont cinq portant sur la création de fonds spécialisés dans l'agriculture, la pêche, les transports, l'habitat, l'eau et l'énergie. Le sixième concerne un emprunt souverain de 173 M EUR, soit 113,48 Mds FCFA, de l'Agence française de développement (AFD), destiné à financer le Programme de Modernisation et de Sécurisation du Transgabonais (PMS). Ce prêt est complété par une subvention de 30 M EUR de l'Union européenne, portant l'enveloppe globale du programme à 203 M EUR, soit environ 133,16 Mds FCFA. Ce programme prévoit notamment la sécurisation des infrastructures ferroviaires, la modernisation des gares, l'amélioration du transport des voyageurs et l'augmentation de la capacité du réseau jusqu'à 16 trains par jour. Il s'inscrit dans la continuité du Programme de Remise à Niveau engagé en 2016 et vise à renforcer la performance logistique du pays, au bénéfice notamment des secteurs minier, forestier et agro-industriel. Le Transgabonais, qui relie Libreville à Franceville sur près de 648 km, est exploité par la Société d'Exploitation du Transgabonais (SETRAG), filiale du groupe français Eramet, dans le cadre d'une concession accordée par l'État gabonais.

Guinée équatoriale

Conjoncture : le gouvernement inscrit la diversification économique comme priorité nationale

La mobilisation des recettes non pétrolières a constitué l'un des principaux enjeux du Conseil interministériel équato-guinéen du 23 novembre. Face au recul de la manne pétrolière et aux pénuries de carburant, les autorités cherchent à élargir les sources de financement public afin de réduire leur dépendance aux hydrocarbures. Pour prévenir les ruptures d'approvisionnement, le Conseil a adopté un projet de décret instituant un système national de stocks minimaux de sécurité et une réserve stratégique de combustibles. Il a également acté la création de deux guichets uniques, dédiés respectivement aux activités maritimes et au commerce extérieur, ainsi que l'approbation du Plan national de promotion de l'emploi, du travail indépendant et de l'entrepreneuriat des jeunes pour la période 2027-2031. Ces annonces s'inscrivent dans la continuité de l'adoption en deuxième lecture par le Sénat du projet de loi de finances générales de l'État pour 2027, actant 5 priorités nationales : (i) la diversification de l'économie ; (ii) le renforcement des recettes intérieures ; (iii) la consolidation du système bancaire ; (iv) une meilleure protection sociale ; (v) une gouvernance plus transparente.

Tchad

Finances : l'Assemblée nationale adopte le projet de loi de finances 2027, dégageant un excédent de 256,5 Mds FCFA

Le projet de loi de finances 2027 a été adopté par l'Assemblée nationale du Tchad le 23 novembre, actant un budget record porté par une hausse de 35 % des recettes sur un an, à 3 065 Mds FCFA. Cette progression repose principalement sur l'augmentation attendue de 52 % des recettes pétrolières, à 1 184 Mds FCFA, soutenue par la hausse des cours du baril malgré un repli anticipé des volumes de production, qui passeraient de 160 808 à 148 566 barils par jour en 2027. Les dépenses s'établissent quant à elles à 3 002 Mds FCFA, en hausse de 19 %, sous l'impulsion des investissements publics qui représentent 48,5 % du total, en progression de 24 %. Ce cadrage permet de dégager un excédent budgétaire de 63 Mds FCFA, après un déficit de 256,5 Mds FCFA enregistré en 2026. En parallèle, le texte renforce l'attractivité fiscale du pays pour les groupes internationaux en abaissant notamment de 50 % à 25 % le seuil de participation minimal d'une holding ouvrant droit au régime mère-fille, tout en réduisant de 10 % à 5 % la quote-part des dividendes soumise à l'impôt. Enfin, la loi favorise la décentralisation grâce à une hausse de 13 % des transferts et subventions destinés aux collectivités autonomes.

RDC

Infrastructures : finalisation d'un protocole d'accord avec la Zambie pour développer les infrastructures électriques transfrontalières

La RDC et la Zambie ont finalisé un protocole d'accord intergouvernemental portant sur le développement conjoint d'infrastructures de production et de transport d'électricité. À l'issue de consultations entre le ministre congolais des Ressources hydrauliques et de l'Électricité

et son homologue zambien de l'Énergie, l'accord prévoit des centrales hydroélectriques sur la rivière Luapula, qui forme une partie de la frontière commune. La puissance installée cumulée devrait atteindre environ 800 MW, pour une production annuelle estimée à 3 877 GWh, chaque pays devant recevoir la moitié de l'électricité. Plusieurs autres interconnexions stratégiques sont aussi prévues : les lignes à haute tension Kansanshi–Panda, Kansanshi–Fungurume et Kalumbila–Sakabinda–Kolwezi, ainsi que d'autres liaisons destinées à renforcer les échanges électriques entre la Copperbelt zambienne et le Haut-Katanga congolais. Les deux pays ont convenu d'ouvrir le secteur aux investisseurs privés et de créer un comité technique conjoint d'ici fin novembre 2026 pour coordonner les projets et lever les obstacles à leur réalisation. Cette coopération doit renforcer la sécurité énergétique de la Copperbelt et du Haut-Katanga, où le déficit électrique est estimé à environ 1 700 MW.

Eau : préparation de la 2e phase de 500 M USD du projet PASEA pour étendre l'accès à l'eau dans quatre provinces supplémentaires

La République démocratique du Congo prépare la deuxième phase du Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement (PASEA II), dont le coût prévisionnel est évalué à 500 M USD et qui sera déployée dans le Kongo Central, le Haut-Katanga, le Lualaba et la Lomami. L'objectif est de fournir un accès à l'eau potable à 5 millions de personnes et des services d'assainissement à 800 000 personnes. Alors que la première phase, entrée en vigueur en mars 2024, est déjà en cours d'exécution et vise 2,9 millions de bénéficiaires pour l'eau et 2 millions pour l'assainissement, la deuxième phase se trouve encore au stade préparatoire. Ce programme s'inscrit dans une approche multiphase soutenue par la Banque mondiale via l'Association internationale de développement (IDA). Son ambition globale, à terme et sur neuf provinces, est de donner accès à l'eau potable à 12 millions de personnes supplémentaires et à l'assainissement à 8 millions. Le financement de la phase 2 n'étant pas encore finalisé, le calendrier de déploiement dépendra de la conclusion des accords avec les bailleurs.

São Tomé-et-Príncipe

Gouvernance : nouvelles nominations à la tête de l'Économie et des Finances

Le nouveau gouvernement santoméen, dirigé par Américo Ramos, comprend une nouvelle répartition des responsabilités économiques avec la nomination d'Orlando Borges da Mata au ministère de l'Économie, de l'Énergie et de la Transformation numérique, et d'Hélio Silva Vaz de Almeida aux Finances, à la Stratégie et à l'Administration publique. Titulaire d'une formation en gestion et finance d'entreprise à l'Université Portucalense, au Portugal, Orlando Borges da Mata possède une expérience professionnelle principalement orientée vers la gestion financière, la comptabilité et l'audit. Il a notamment travaillé à la Sociedade de Promoção de Investimentos entre 2005 et 2006, avant de rejoindre l'ENCO, l'entreprise nationale des hydrocarbures, où il a exercé des responsabilités en comptabilité, audit et direction financière. Il a également occupé les fonctions de directeur général de l'EMAE, la compagnie publique chargée de l'eau et de l'électricité à São Tomé-et-Príncipe. De son côté, Hélio Silva Vaz de Almeida dispose d'une expérience professionnelle dans la gestion des finances publiques et les institutions financières. Il a notamment occupé les fonctions de ministre du Plan et des Finances entre 2012 et 2014, avant de prendre la tête de la Banque centrale de São Tomé-et-Príncipe en qualité de gouverneur.

Agenda des évènements économiques et institutionnels à venir

Date	Evènement	Lieu	Lien officiel
17-18 février 2027	Rencontres économiques du Cameroun	*Yaoundé (Cameroun)*	*Site officiel*
4 mars 2027	Forum d'affaires France – République démocratique du Congo	*Paris (France)*	*Site officiel*
11-13 mai 2027	Invest in African Energy (IAE 2027)	*Paris (France)*	*Source*
1-3 juin 2027	Congo Energy & Investment Forum 2027	*Kintélé (Congo)*	*Site officiel*
16-18 juin 2027	DRC Mining Week 2027	*Lubumbashi (RDC)*	*Site officiel*

BREVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Indicateurs macroéconomiques

	Croissance du PIB réel (en %)				Inflation (moy. Ann, en %)				*Solde Public (en %PIB)				Dette Publique (en %PIB)				Solde courant (en % PIB)			
	2026		2027		2026		2027		2026		2027		2026		2027		2026		2027	
	Valeur	***Rév.*	*Valeur*	***Rév.*	*Valeur*	***Rév.*	*Valeur*	***Rév.*	*Valeur*	***Rév.*	*Valeur*	***Rév.*	*Valeur*	***Rév.*	*Valeur*	***Rév.*	*Valeur*	***Rév.*	*Valeur*	***Rév.*
Cameroun	3,2	▼ -0,1	3,6	▼ -0,2	3,4	▼ -0,1	4,3	▲ 1,1	-2,2	▼ -0,5	-1,5	▼ -0,2	40,1	▲ 0,8	39,1	▲ 0,5	-4,8	▲ 0,3	-4,6	▲ 1,2
Centrafrique	2,7	▲ 0,1	3,3	▲ 0,3	3,5	▲ 2,0	3,0	▲ 0,5	-3,5	▲ 1,5	-3,7	▲ 2,5	43,5	▼ -20,5	44,5	▼ -22,1	-3,3	▲ 0,2	-3,4	▲ 0,2
Congo	3,5	▲ 0,7	3,6	▲ 0,3	4,0	▲ 1,2	3,4	▲ 0,4	5,2	▲ 4,8	5,2	▲ 2,2	80,5	▼ -10,7	77,6	▼ -8,2	5,2	▲ 11,2	3,6	▲ 9,4
Gabon	3,0	▲ 0,3	2,9	▲ 0,1	0,8	▼ -1,6	1,9	▼ -0,5	-10,4	▼ -0,5	-9,9	▲ 1,3	83,7	▼ -2,3	92,4	▼ -1,9	1,3	▲ 5,5	-2,2	▲ 3,3
Guinée Equatoriale	-1,7	▲ 1,0	-1,0	▲ 0,3	3,3	▲ 0,1	2,9	▶ 0,0	-0,6	▲ 1,0	-2,5	▲ 1,2	32,9	▼ -6,2	36,0	▼ -6,3	-0,1	▲ 1,5	-0,8	▲ 1,6
Tchad	4,5	▼ -0,8	5,4	▲ 0,5	-0,7	▼ -1,2	5,3	▲ 1,4	0,0	▲ 1,4	1,5	▲ 2,8	31,1	▲ 1,1	29,6	▼ -0,3	1,3	▲ 0,5	-0,3	▼ -0,6
CEMAC	3,0	▶ 0,0	3,5	▲ 0,1	2,4	▼ -0,3	3,8	▲ 0,6	-2,2	▲ 0,6	-1,7	▲ 0,9	50,4	▼ -1,2	50,7	▼ -1,5	-1,1	▲ 2,6	-2,2	▲ 2,1
RDC	5,2	▼ -0,7	5,7	▲ 0,3	4,3	▲ 1,0	7,4	▲ 1,0	-2,7	▲ 0,8	-2,4	▶ 0,0	23,7	▼ -0,9	26,9	▼ -0,9	-1,9	▲ 0,1	-0,9	▲ 0,7
Sao Tomé	0,4	▼ -3,0	1,9	▼ -2,0	11,0	▲ 1,5	9,6	▲ 1,7	-1,4	▼ -2,4	-0,5	▼ -2,1	55,9	▲ 5,5	54,2	▲ 6,8	-6,1	▼ -1,4	-4,8	▲ 0,3

Source : SER à partir du *World Economic Outlook* (WEO) du FMI, octobre 2026

*solde budgétaire global (dons inclus).

** **Rév** : Révision. Pour chaque variable, la colonne « *Rév* » indique la révision opérée par le WEO d'octobre 2026 pour les années 2026 et 2027 par rapport aux dernières prévisions (celles du WEO d'avril 2026).

Evolution des cours des matières premières

	Matières premières énergétiques		Matières premières agricoles			Bois d'œuvre	
Octobre-26	**Pétrole**	**Gaz naturel**	**Cacao**	**Café**	**Huile de palme**	**Grumes**	**Bois scié**
Référence/mesure	*Brent (USD/barils)*	*(USD/mmbtu)*	*(USD/kg)*	*(USD/kg)*	*(USD/mt)*	*(USD/mètre cube)*	
Valeur	109	3	6	7	1120	392	637
Variation mensuelle (%)	*6%*	*0%*	*-3%*	*2%*	*-5%*	*-3%*	*-1%*
Variation annuelle (%)	*72%*	*-8%*	*-3%*	*-17%*	*8%*	*-4%*	*0%*
Variation sur 5 ans	*32%*	*-46%*	*124%*	*39%*	*-15%*	*-3%*	*-3%*
Variation sur 10 ans	*120%*	*0%*	*112%*	*87%*	*49%*	*2%*	*8%*

***Source** : World Commodities Markets (Banque mondiale, actualisation au rythme mensuel)*

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.Économie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Efi FRAGER (Service économique régional de Yaoundé)

Rédacteurs : **Ibrahim BARRY - Mohamed AYIAGNIGNI – Adrien REBET - Evelyne SILA – Laura LANDREIN – Tony DE AMORIM (SER Yaoundé) ; Vincent FLEURIET - Ingrid ORAMALU – Hector BIANCONI (SE Brazzaville) ; Michel BOIVIN – Matys-Andria PARMENTIER (SE Libreville) ; Pierre SEJOURNE – Joël KAZADI KADIMA (SE Kinshasa) ; Naïma TAHRAN (Correspondante Tchad)**

Rendez-vous sur cette page pour vous abonner & suivez notre page Linkedin.